

DÉCRET N° 2019 – 152 DU 05 JUIN 2019
portant nomination de monsieur **Alain AYADOKOUN** en qualité de membre du Conseil d'administration de l'Agence nationale des Transports Terrestres.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractère social, culturel et scientifique ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2018-198 du 05 juin 2018 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2016-418 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Infrastructures et des Transports ;
- vu** le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2017-300 du 21 juin 2017 portant actualisation du décret n° 2016-205 du 04 avril 2016 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale des Transports Terrestres ;
- sur** proposition du Ministre des Infrastructures et des Transports,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 05 juin 2019,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur **Alain AYADOKOUN**, représentant du Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération, est nommé membre du Conseil d'Administration de l'Agence nationale des Transports Terrestres en remplacement de madame Nelly AHOUILIHOVA.

L'intéressé poursuit le mandat de son prédécesseur pour le reste de sa durée.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

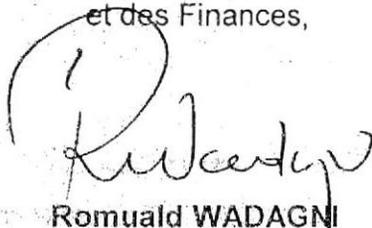
Fait à Cotonou, le 05 juin 2019

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



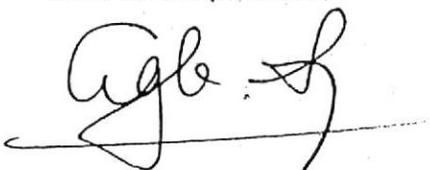
Romuald WADAGNI

Le Ministre des Infrastructures
et des Transports,



Alassane SEIDOU

Le Ministre des Affaires Étrangères
et de la Coopération,



Aurélien A. AGBENONCI

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; MEF : 2 ; MISP : 2 ; MAEC : 2 ; AUTRES MINISTERES : 19 ; SGG : 4 ; Intéressé : 1 ; JORB : 1.